



L'AILERON

Journal de l'Association de Vol à Voile Champlain

Rédigé par Sylvain Bourque, assisté de Jean St-Germain

Octobre 1999

AVVC est le 2ième plus gros club du Canada

Nous avons appris du bureau national de l'Association Canadienne de vol à voile que nous étions le deuxième plus gros club au Canada après Sosa à Toronto. Nous avons devancé *Montréal Soaring Council* et *Gatineau Gliding Club* tous deux avec 85 membres. Nous contions à la mi septembre 90 membres. Nous étions 98 membres en 1998.

Nous y sommes arrivé grâce à notre immense travail de groupe!

Merci à tous!

Sylvain Bourque
Président AVVC

Décès de Fernand Hamel

J'ai l'immense regret de vous annoncer le décès de Fernand Hamel qui était, membre de notre club. Vendredi le 16 septembre dernier, il a été retrouvé sans vie à son domicile, où il vivait seul. Fernand était un de nos plus enthousiastes étudiants. Il faisait partie de notre association depuis janvier 1999 et avait réalisé son premier solo au mois d'août. Par la suite, il avait effectué 4 ou 5 vols en solo.

Lorsque les policiers l'ont trouvé, il était étendu par terre et avait les mains à proximité de la tête, comme s'il avait eu des douleurs à la tête avant de succomber. Des collègues de travail (vendeurs chez Molson) ont rapporté qu'il s'était plaint récemment de maux de tête. Il avait cessé de venir au club trois semaines avant son décès; il disait avoir une vilaine grippe.

Le passage de Fernand au club a été malheureusement bien court. Nous garderons le souvenir d'un élève-pilote plein d'enthousiasme, de gentillesse et de serviabilité...

Sylvain Bourque

Respect des instructeurs

Avec la croissance du club, il arrive parfois que certains membres se montrent irrespectueux sans en avoir vraiment conscience.

1- Récemment, après qu'il ait lavé, préparé et inspecté un planeur, un instructeur le laisse de côté pendant quelques minutes pour faire un vol d'instruction... Quelle ne fut pas sa surprise de voir un pilote (qui venait tout juste d'arriver) décoller avec ce planeur ! Il serait important de respecter la personne qui a préparé un planeur. Même s'il ne décolle pas immédiatement avec ce planeur. Ayez au moins l'amabilité de lui faire part de vos intentions; dites-lui que vous souhaitez utiliser le planeur et que, après lui, vous serez le prochain à l'utiliser. Ce pilote a la priorité d'utilisation du planeur qu'il a préparé. S'il n'a pas l'intention de décoller tout de suite, il vous en fera part et vous laissera certainement décoller avant lui. Si c'est un instructeur qui ne décolle pas tout de suite parce qu'il va "donner" un vol d'instruction, il faut avoir un peu de respect et attendre qu'il revienne pour lui laisser faire son vol en premier.

Asseyons de respecter un peu plus les autres et surtout ceux qui donnent un temps énorme en bénévolat au club (certains membres du C.A., les mécaniciens, les pilotes remorqueurs et surtout les instructeurs).

Si vous ne les respecter pas, ils se démotiveront et le club en sortira perdant.

2- En parlant de respect, l'instructeur-cadre a tous les pouvoirs en ce qui a trait aux activités de vol. Que vous soyez pilote-remorqueur, élève-pilote (solo ou non), pilote de planeur (utilisant les planeurs du club ou le vôtre), il serait souhaitable que vous respectiez sa décision. Même si c'est frustrant, même si l'instructeur-cadre de la veille vous a autorisé à voler en solo. L'instructeur-cadre du lendemain peut vous demander de remonter en double pour des raisons qui vous échappent peut-être.

Plus nous respecterons leurs décisions, moins ils auront l'impression de jouer à la police et plus ils auront l'impression de s'amuser. Plus ils auront l'impression de s'amuser, plus ils seront présents et disposés à "donner" de l'instruction bénévolement. Le club en sera gagnant.

Un point important: si vous êtes le dernier à utiliser un planeur du club, vous le lavez, le rangez et mettez ses carnets de vol

à jour, avant de quitter, et ce, même s'il est 15 h. Si un membre ne le fait pas, ce seront les autres qui le feront et ils auront peut-être une mauvaise impression de ce membre.

Si vous voyez des situations anormales, n'hésitez pas à soit en parler à un instructeur, à un membre plus ancien ou si vous connaissez bien le club, à intervenir avec diplomatie pour éviter qu'une situation frustrante se produise.

Il ne faut pas oublier qu'à Champlain, l'atmosphère joviale est notre plus grand atout.

Merci de votre compréhension.
